

AVIS PUBLIC

Demandes de dérogation mineure



À la séance ordinaire qui sera tenue le **14 mars 2017**, à 19 h 30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de zonage no **437**, à savoir :

DÉROGATION MINEURE NO 2017-04 : LOT 2 069 235 (1151, BOUL. DON-QUICHOTTE)

La demande est à l'effet de permettre le remplacement d'une enseigne détachée du bâtiment avec une marge de recul avant de 2,06 mètres et une marge de recul latérale de 1,65 mètre au lieu des 3 mètres prescrits à la réglementation.

DÉROGATION MINEURE NO 2017-07 : LOT 2 069 099 (36, RUE MARIE-ROLLET)

La demande est à l'effet de régulariser l'entrée charretière et l'espace de stationnement existants et dont la distance de la ligne latérale droite du terrain est moindre que le 1 mètre prescrit à la réglementation.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes, lors de la séance ordinaire du 14 mars 2017.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 22 FÉVRIER 2017.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/vc
